

Initiative

Loire atlantique nord

PRÊT À TAUX 0 ILAN*, LE COUP DE POUCE POUR VOTRE BOITE !

Quand on décide de reprendre ou créer son entreprise, l'investissement financier est l'une des premières préoccupations. La communauté de communes Erdre & Gesvres et ILAN sont là pour vous accompagner humainement dans votre projet mais aussi financièrement et ce, jusqu'à 20 000 euros.

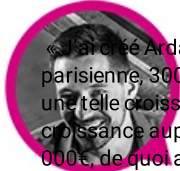
Mis en ligne le 21 février 2019

Marie Guingouain, créatrice de l'épicerie vrac, Dose, à Nort-sur-Erdre



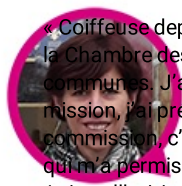
« J'ai toujours été soucieuse du zéro déchet, du consommer moins alors quand j'ai pensé reconversion, ouvrir une épicerie vrac a été une évidence. Après une étude de marché positive, un prêt bancaire, un financement participatif, j'ai contacté la com com pour avoir en plus un prêt d'honneur de 5 000€. Ce qui m'a permis d'investir sur du matériel pour la boutique. J'ai ouvert fin août 2018, et ça marche bien. J'avais senti avec mon étude de marché que les habitants étaient sensibles à cette question du zéro déchet, ça se confirme et j'en suis ravie. »

Alexandre Gadessaud, fondateur d'Ardamez à Nort-sur-Erdre



« J'ai créé Ardamez en 2011, au début tout seul. En 2013, on commence à produire la célèbre table de bistrot parisienne, 300 tables la première année, puis de plus en plus, aujourd'hui c'est 6 000 et il y a 16 salariés. Face à une telle croissance il faut continuer d'investir. J'ai donc refait un plan de financement, et une demande de prêt de croissance auprès d'Erdre & Gesvres. J'ai soutenu le dossier devant la commission d'attribution, et obtenu 15 000€, de quoi alléger le prêt bancaire, et se projeter... En 2019 on va pouvoir continuer notre déploiement à l'international, et s'ouvrir aux particuliers. »

Laurence Méheust, gérante du salon de coiffure « Le Salon » à Casson.



« Coiffeuse depuis plus de 20 ans, j'adore mon métier et je voulais avoir mon propre salon. Lors d'une réunion à la Chambre des Métiers, on m'a orientée vers la chargée de développement économique de la communauté de communes. J'avais trouvé le fonds de commerce et mon prêt bancaire était accordé. Avec la chargée de mission, j'ai préparé le dossier de demande de prêt d'honneur, dossier que j'ai ensuite défendu devant la commission, c'est elle qui valide la viabilité du projet et accorde ou non le prêt. J'ai obtenu 7 000€, une somme qui m'a permis d'alléger le montant de mon prêt bancaire, de faire quelques travaux d'aménagement. Aujourd'hui, je suis très contente, ça n'a pas été facile tous les jours mais j'étais, et je suis encore accompagnée par ma famille. Alors oui, pour l'instant, je gagne moins d'argent qu'avant mais c'est à moi, et je me sens libre. »

Pour plus d'informations, contactez la chargée de mission développement économique au 02 40 12 32 91 ou envoyez un mail à l'adresse conomie@cceg.fr

* Initiative Loire Atlantique Nord



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

12 rue de l'Océan
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00